



HAL
open science

Quand les bacheliers reprennent le chemin des diplômes

Virginie Mora

► **To cite this version:**

Virginie Mora. Quand les bacheliers reprennent le chemin des diplômes. Céreq Bref, 2014, 325, pp.4.
hal-03451686

HAL Id: hal-03451686

<https://hal.science/hal-03451686>

Submitted on 26 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quand les bacheliers reprennent le chemin des diplômes

De plus en plus de bacheliers reprennent des études dans les premières années qui suivent leur sortie de scolarité. Cette évolution ne reflète pas uniquement un comportement de repli face à une conjoncture difficile. Si les nouveaux diplômes obtenus par ces jeunes ne relèvent pas tous de l'enseignement supérieur, ils sont presque toujours à vocation professionnalisante. Pour les bacheliers d'origine populaire ou titulaires d'un bac pro, reprendre le chemin des diplômes est moins fréquent que pour les autres.

supérieur
reprise d'études
Génération bacheliers
insertion diplômes
secondaire

Virginie Mora
(Céreq)

Le choix d'arrêter ses études deviendrait-il de plus en plus réversible en France ? Reprendre le chemin d'une formation qualifiante, voire décrocher un diplôme après la sortie de formation initiale devient moins rare, en particulier pour les nombreux jeunes quittant le système éducatif avec le seul baccalauréat. Par exemple, parmi les bacheliers qui avaient mis un terme à leur formation initiale en 2010, 30 % ont repris des études ou une formation en alternance dans les trois années qui ont suivi. Cette proportion était de 15 % à la fin des années quatre-vingt-dix.

Malgré leur importance croissante, ces mouvements de retour précoce vers des formations diplômantes restent peu documentés en France. Ces retours ont longtemps été interprétés comme un comportement de repli face à une conjoncture d'emploi difficile. L'ampleur du mouvement et sa progression régulière sur les deux dernières décennies incitent cependant à ne pas se contenter de cette explication.

Un quart des sortants bacheliers de 2004 obtient un nouveau diplôme avant 2011

En 2004, plus de 170 000 jeunes ont mis un terme à leur formation initiale avec le seul baccalauréat, soit directement après celui-ci,

soit après un passage par l'enseignement supérieur sans obtention de diplôme. L'enquête Génération 2004 menée en 2011 a permis de mesurer non seulement l'importance des retours vers les formations, mais aussi la prévalence de l'acquisition de nouveaux diplômes pour ces jeunes d'abord sortis bacheliers : sept ans après la formation initiale 25 % d'entre eux avait obtenu un nouveau diplôme.

Ces retours en formation débutent le plus souvent de façon précoce, dans les trois premières années qui suivent la formation initiale, avant de se raréfier progressivement. À l'horizon 2011, la propension des jeunes bacheliers de 2004 à reprendre une formation devient très faible. On observe donc une porosité entre la fin des études et le début de la vie active plutôt qu'une montée en charge de la formation tout au long de la vie.

Moins de 60 % des nouveaux diplômes obtenus par les bacheliers après 2004 relèvent de l'enseignement supérieur. Un peu plus d'un cinquième sont de niveau baccalauréat – fréquemment des brevets professionnels ou des baccalauréats professionnels, et de même un peu plus d'un cinquième sont de niveau CAP-BEP. Il ne s'agit donc pas pour tous de reprendre un cursus dans le supérieur qui aurait été interrompu un peu rapidement. S'ils ne sont pas toujours plus élevés que ●●●

Tableau 1 • L'importance des nouveaux diplômes obtenus par les sortants bacheliers généraux

En 2004, ils sont sortis de formation initiale...	et leur plus haut diplôme était un...	Effectif	Ils ont obtenu un nouveau diplôme entre 2005 et 2011	soit un effectif de nouveaux diplômés de...
...directement après le bac	Bac général	7 100	53 %	3 800
	Bac technologique	23 100	40 %	9 200
	Bac professionnel	66 800	12 %	8 000
Total/moyenne bacheliers sortants		97 000	21,6 %	21 000
...non diplômés de l'Université L1/L2	Bac général	30 100	41 %	12 200
	Bac technologique	11 300	31 %	3 400
	Bac professionnel	3 500	31 %	1 100
Total/moyenne « échoués L1/L2 »		44 900	37,3 %	16 700
...non diplômés d'une STS ou d'un IUT	Bac général	4 800	33 %	1 600
	Bac technologique	15 200	23 %	3 500
	Bac professionnel	8 600	9 %	700
Total/moyenne « échoués STS-IUT »		28 600	20,4 %	5 800
Total		170 500	25,5 %	43 500

Champ : ensemble des jeunes sortants bacheliers de la Génération 2004. Source : Céreq.
Lecture : 7 100 jeunes ont quitté la formation initiale en 2004 directement après avoir obtenu leur baccalauréat général. Parmi eux, 53 % ont obtenu un nouveau diplôme avant 2011, soit 3 800 jeunes.

●●● le baccalauréat déjà détenu en 2004, ces nouveaux diplômes sont en revanche très majoritairement à vocation professionnalisante, ouvrant bien plus sur la vie active que sur d'éventuelles poursuites d'études, même en ce qui concerne les diplômes du supérieur.

Enfin, derrière ces retours en formation diplômante, diverses formes de réorientation semblent à l'œuvre : 26 % à peine des diplômes obtenus après 2004 sont d'une spécialité identique ou proche de la spécialité du dernier diplôme préparé en formation initiale. Les spécialités de la santé et du social sont, quant à elles, très représentées, rassemblant un quart des diplômes obtenus par les bacheliers après 2004. Perçues comme prometteuses en termes d'insertion professionnelle ultérieure, ces formations peuvent, pour les jeunes en situation de chômage, faire l'objet de financements par certains plans régionaux de formation. En outre, leur accès est souvent sélectif, de sorte qu'il faut parfois du temps (de préparation, de recherche d'information ou d'aides financières) pour parvenir à les intégrer.

Les parcours qui précèdent les retours en formation présentent aussi une certaine hétérogénéité. Près des trois quarts des bacheliers concernés n'ont pas connu de situation de chômage dans l'année qui a précédé leur entrée en formation cependant qu'un sur quatre seulement bénéficiait d'un emploi à durée indéterminée. L'expérience du marché du travail joue ainsi fréquemment un rôle dans les choix de retours précoces en formation diplômante. Mais d'autres ingrédients inter-

viennent, en proportion variable. Ils dessinent une mosaïque de cheminements entre stratégies bien anticipées dès la formation initiale, bifurcations plus ou moins inopinées et tardives, simples délais d'accès aux formations souhaitées, construction progressive de projets professionnels, souhaits de progression professionnelle... le tout dans un contexte d'offre plus ou moins importante et accessible au niveau local.

Les types de formations qui conduisent les bacheliers à obtenir ces nouveaux diplômes sont également variés. Un premier tiers relève de reprises d'études classiques, à temps plein, en établissement scolaire ou universitaire. Un autre tiers est constitué de formations en alternance. Au regard de ce que représente l'alternance comme voie d'achèvement des études initiales, cette modalité d'accès aux diplômes apparaît importante. Ces deux voies, reprises d'études classiques et alternance, conduisent un peu plus souvent que les autres à des diplômes de l'enseignement supérieur. L'alternance concerne, en proportion, davantage de titulaires de baccalauréats professionnels mais reste largement présente pour les autres. À côté de ces deux grandes voies de qualification, une partie des diplômes sont obtenus à l'issue de formations délivrées par l'AFPA, le GRETA, ou d'autres organismes de formation, ou via des reprises d'études moins usuelles (réalisées à distance, en cours du soir, par autoformation...). Ceux-ci rendent compte d'un cinquième des diplômes acquis après 2004. Enfin, le reste a été obtenu à partir de situations d'emplois (formation continue, VAE/VAP, formations conclues de gré-à-gré lors de l'embauche...).

Reprendre le chemin des diplômes obéit à une certaine sélection sociale

Tous les sortants bacheliers ne reprennent pas le chemin des diplômes dans les mêmes proportions : les bacheliers généraux, qui pour la plupart avaient déjà entamé des études supérieures avant 2004, sont bien plus concernés que les bacheliers technologiques, qui eux-mêmes le sont plus que les bacheliers professionnels. Pour chaque type de baccalauréat, les jeunes sortis directement après celui-ci sont les plus nombreux à avoir obtenu un nouveau diplôme, suivis des sortants sans diplôme de L1 ou L2, puis des sortants sans diplôme des STS et des IUT (voir Tableau 1). Seule exception, les rares bacheliers professionnels issus de L1/L2 se singularisent par l'importance (31 %) des diplômes obtenus après 2004.

Les nouveaux diplômes obtenus présentent des qualités très variables quant à l'insertion professionnelle qu'ils promettent à l'horizon 2011 et quant au profil des bacheliers qui les obtiennent. On distingue alors quatre groupes,

VAP • Validation des acquis professionnels

VAE • Validation des acquis de l'expérience

CDI • Contrat à durée indéterminée

BEP • Brevet d'études professionnelles

CAP • Certificat d'aptitude professionnelle

AFPA • Association pour la formation professionnelle des adultes

GRETA • Groupement d'établissements

selon qu'ils relèvent du supérieur ou pas, et selon qu'ils ont été obtenus en alternance ou via un emploi, ou pas.

Si les bacheliers d'origine modeste semblent avoir moins de chances que ceux d'origine plus favorisée d'obtenir des diplômes après la formation initiale, l'écart se creuse pour ce qui est d'accéder à des diplômes du supérieur, et ce d'autant plus s'ils sont obtenus par l'alternance (ou via une situation d'emploi) (voir Tableau 2). Ces contrats en alternance sont avant tout des contrats de travail et ils sont prisés. C'est probablement à ce titre qu'ils opèrent des formes de sélection à l'entrée plutôt défavorables aux jeunes issus de milieux populaires. Ces recours à l'alternance maintiennent les inégalités sociales qui existaient en formation initiale. Enfin, les jeunes bacheliers, elles, ont des chances nettement plus grandes que les bacheliers d'avoir obtenu un diplôme après leur formation initiale, quel qu'il soit.

Ces disparités pourraient ne relever que d'effets de structure, les proportions d'enfants de cadre(s) et d'enfants d'ouvrier(s) différant par exemple selon les cursus scolaires. Mais les modélisations «toutes choses égales par ailleurs» confirment ces différences. L'origine sociale continue bien de moduler les chances d'accéder à un nouveau diplôme dans le supérieur, en particulier en alternance (ou en lien avec un emploi). Et même une ou plusieurs années après la formation initiale, la forte propension générale des filles à se former et à obtenir des diplômes ne se dément pas.

Si elles permettent d'élever le niveau des jeunes générations, les formations du supérieur suivies après la fin des études, et particulièrement celles relevant de l'alternance, semblent bien perpétuer les sélectivités scolaires et sociales déjà à l'œuvre en formation initiale.

L'enquête Génération 2004 en 2011 et l'obtention de nouveaux diplômes après la formation initiale

L'enquête Génération 2004, réalisée par le Céreq, a pour objectif d'analyser les parcours de transition de l'école à l'emploi des 737 000 jeunes sortis de formation initiale en 2004, à tous les niveaux. Cette enquête rétrospective est construite autour d'un calendrier qui permet de décrire les cheminements des individus après leur scolarité. L'interrogation de 2011 concernait 12 400 individus et présentait des questions spécifiques sur l'acquisition de diplômes après la fin de formation initiale.

Quitter la formation initiale signifie interrompre ses études, pour la première fois, pendant au moins une année. L'apprentissage, bien qu'étant une situation d'emploi, relève de la formation initiale s'il a lieu en suite des études. Le contrat de professionnalisation, en revanche, est conventionnellement considéré comme une interruption d'études, même lorsqu'il intervient dans l'année qui suit la formation initiale. Ce dernier cas rend compte de 6 % des 43 500 nouveaux diplômes obtenus par les sortants bacheliers de 2004.

Les diplômes obtenus après 2004 améliorent l'insertion

La dynamique actuelle d'élévation du niveau de diplôme dans le supérieur peut être suspectée, en termes collectifs du moins, d'alimenter l'inflation des diplômes sans améliorer l'insertion professionnelle des jeunes. Pour autant, les bacheliers qui obtiennent un diplôme du supérieur après leur formation initiale connaissent des conditions d'emploi bien meilleures que ceux qui n'en obtiennent pas. La proportion d'emplois de cadre ou professions intermédiaires passe de 34 % pour ceux restés bacheliers à 67 % pour ceux ayant obtenu un diplôme du supérieur en alternance (ou en emploi) et même 81 % pour ceux l'ayant obtenu autrement (voir Tableau 3). Comme c'était le cas en formation initiale, obtenir un diplôme du supérieur de façon différée permet de multiplier ses chances d'accès aux emplois les plus qualifiés – sans que cet accès soit, pour autant, garanti.

Pour avoir accès aux résultats détaillés de l'étude :

Quand les bacheliers reprennent des études. Qui, pourquoi, comment, quels effets sur l'insertion ?, V. Mora, *Net.doc n°127*, novembre 2014.

Tableau 2 • Après la formation initiale, les bacheliers enfants d'ouvrier(s) obtiennent moins souvent des diplômes du supérieur que les enfants de cadre(s) (%)

	Jeunes dont un parent au moins est ouvrier	Jeunes dont un parent au moins est cadre	Hommes	Femmes
Pas de nouveau diplôme obtenu après 2004	80	69	81	68
Diplôme du supérieur, obtenu après 2004 en alternance ou via un emploi	5	10	6	8
Diplôme du supérieur, obtenu après 2004 sans lien avec un emploi (reprises d'études classiques, AFPA, GRETA, cours du soir...)	6	10	5	10
Diplôme du secondaire, obtenu après 2004 en alternance ou via un emploi	4	5	3	5
Diplôme du secondaire, obtenu après 2004 sans lien avec un emploi (reprises d'études classiques, AFPA, GRETA, cours du soir...)	5	7	4	9
<i>Ensemble des sortants bacheliers de la Génération 2004</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>

Champ : ensemble des jeunes sortants bacheliers de la Génération 2004. Source : Céreq.

Lecture : parmi les sortants bacheliers de la Génération 2004, 80 % de ceux dont un parent au moins était ouvrier n'ont pas obtenu de nouveau diplôme après leur formation initiale.

NB : moins de 2 % des sortants bacheliers ont à la fois un parent cadre et un parent ouvrier.

Tableau 3 • Des chances d'accès aux emplois de cadres et professions intermédiaires transformées par l'obtention de diplômes du supérieur (%)

	Taux de chômage en 2011	Part d'emplois en EDI en 2011	Part d'emplois de cadres ou professions intermédiaires en 2011
Pas de nouveau diplôme obtenu après 2004	9,3	86	34
Diplôme du supérieur, obtenu après 2004 en alternance ou via un emploi	9,7	89	67
Diplôme du supérieur, obtenu après 2004 sans lien avec un emploi (reprises d'études classiques, AFPA, GRETA, cours du soir...)	9,2	78	81
Diplôme du secondaire, obtenu après 2004 en alternance ou via un emploi	10,1	79	41
Diplôme du secondaire, obtenu après 2004 sans lien avec un emploi (reprises d'études classiques, AFPA, GRETA, cours du soir...)	18,5	69	27

Champ : ensemble des jeunes sortants bacheliers de la Génération 2004. Source : Céreq.

●●● Ceux qui ont décroché un nouveau diplôme du secondaire paraissent moins bien insérés au terme des sept années observées. Cependant, des effets de structure viennent nuancer ce constat négatif. Les jeunes concernés ont notamment, dès le départ, davantage de difficultés d'insertion professionnelle. Et face à celles-ci, ils ont consacré du temps à l'obtention d'un diplôme plutôt qu'à améliorer directement leur position sur le marché du travail. Les modélisations effectuées, qui tiennent compte des profils et parcours particuliers des jeunes bacheliers obtenant ces diplômes-là, laissent penser qu'en réalité, ils aident malgré tout leurs détenteurs à élever significativement leurs chances d'accès à l'emploi, y compris à durée indéterminée. En revanche, ils ne suffisent pas à combler les difficultés d'insertion qui préexistaient souvent à ces retours en formation. À première vue, les diplômes du secondaire obtenus à l'issue de contrats en alternance (ou via un emploi) ne semblent pas, eux non plus, avoir tellement amélioré les conditions d'emploi des jeunes bacheliers qui les ont obtenu. Mais là encore, la prise en compte des caractéristiques des jeunes et de leurs premiers pas dans la vie active indique, malgré tout, une amélioration de leur situation. Les diplômes du secondaire obtenus après 2004 joueraient donc eux aussi un rôle positif dans les parcours, bien qu'ils ne suffisent pas à résorber complètement des difficultés d'employabilité initiales.

L'accès aux diplômes des jeunes bacheliers après la formation initiale reste tributaire d'inégalités scolaires, sociales et sexuées, en particulier pour ce qui est d'obtenir des diplômes du supérieur, et d'autant plus s'ils relèvent de l'alternance. Pour autant, et même si ce sont surtout les diplômes du supérieur qui se montrent prometteurs en termes de perspectives professionnelles, avoir repris avec succès le chemin des diplômes semble bien, dans tous les cas, améliorer la situation vis-à-vis de l'emploi de ces sortants bacheliers.

Faire connaître et faciliter, après une expérience d'une à quelques années sur le marché du travail, la possibilité des retours en formations diplômantes constitue un enjeu, à côté de la lutte contre le décrochage dans l'enseignement supérieur. Pour que ces retours sur la voie des diplômes améliorent aussi la démocratisation qualitative de l'enseignement supérieur, une réflexion en amont devra intervenir, portant par exemple sur les processus d'auto-sélection, sur l'orientation, sur les conditions d'accès à l'alternance dans le supérieur - tous éléments susceptibles de perpétuer les ségrégations déjà existantes. Reste qu'en brouillant le déterminisme qui, en France, unit formation initiale et parcours professionnel ultérieur, cette porosité entre la fin des études et le début de la vie active pourrait surtout contribuer à libérer les jeunes d'un sentiment d'irréversibilité au moment de s'orienter ou d'effectuer leurs premiers pas dans la vie active. ■

Pour en savoir plus

« Les retours aux études : une expression de l'éducation tout au long de la vie ? », P. Doray, P. Kamanzi, B. Laplante, M. Street, *Formation Emploi*, n° 120, octobre-décembre, 2012.

« Quitter l'université sans diplôme : quatre figures du décrochage étudiant », N. Beaupère, G. Boudesseul, *Bref*, n° 265, 2009.

« Autonomie et insertion des jeunes adultes, une comparaison France-Danemark », C. Van de Velde, *Horizons stratégiques* 2/2007 (n° 4), 2007.

80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire, S. Beaud, Paris, La Découverte, 2002.



Bref n° 325 ● novembre 2014

Bulletin de recherche emploi-formation du Céreq

Directeur de la publication

Alberto Lopez

Secrétariat de rédaction et mise en page

Christian Campo

Centre d'études et de recherches sur les qualifications

10, place de la Joliette,
BP 21321,
13567 Marseille cedex 02
T 04 91 13 28 28

www.cereq.fr

Commission paritaire n° 1063 ADEP.

Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source.

Dépôt légal novembre 2014.

Imprimé au Céreq

Publication gratuite

ISSN 2116-6110



Ministère du Travail de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue social